



INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2024

Le premier mois de l'année 2024 se termine.
Mois d'hiver, mois des bonnes résolutions, mois des vœux

Mois d'hiver !! Oui il fait froid l'hiver et les petits inconvenients viennent perturber notre vie quotidienne, mais sans aucune comparaison avec ce que subissent par exemple nos amis du Pas-de-Calais.
Merci aux chemynois compréhensifs.

Mois des « bonnes » résolutions !! A chacun d'entre nous de tenir le cap fixé malgré les perturbations qui se présenteront.

Mois des Vœux !! Nous avons eu le plaisir de vous retrouver nombreux à la cérémonie du 12 janvier.
Après plusieurs temps forts, nous avons pu profiter du moment de convivialité tant apprécié par chacun et chacune.

Le Conseil Municipal réitère ses vœux pour 2024, qu'elle vous apporte la sérénité nécessaire pour vous permettre de vivre pleinement cette année.

Souhaits des chemynois
dans un nuage de mots lors
de la cérémonie des vœux



Vous avez reçu la notice vous permettant de vous recenser par Internet.
Pour faciliter la tâche des agents recenseurs merci de bien vouloir remplir le questionnaire pour la date indiquée.

Si vous ne souhaitez pas le faire par Internet, l'agent recenseur se présentera chez vous pour remplir le formulaire papier.

Les agents recenseurs sur CHEMY sont :
Corinne FLINOIS ou Elodie CHOPIN.
Elles vous présenteront une carte officielle.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE PRIMAIRE DE CHEMY



Les inscriptions, pour l'année scolaire 2024-2025 (enfants nés en 2021 et 2022 en fonction des places disponibles), **auront lieu du 25 janvier au 16 février 2024.**

Prendre rendez-vous au 03 20 32 60 93

Les pièces à apporter pour l'inscription sont :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant

Venir accompagner de l'enfant afin qu'il puisse visiter l'école.

Dates à retenir :

27 janvier : Séance de YOGA parents-enfants, organisée par l'Association de Parents

16-17-18 février : Festival Carembault Carembole 2^{ème} édition, proposée par la Chorale Achœurdéon

18 février : Sortie nature à Thumeries au parc des 5 tailles, organisée par la Commission Animations

23 mars : Spectacle FLAMENCO GIPSY, organisé par la RCPC

14 avril : Parcours du cœur, organisé par la Commission Animations

16 mai : Rencontre littéraire avec Olivier GIESBERT, organisée par la Commission Citoyenneté

Pour retrouver toutes les informations :

Site: <https://chemy.fr/> ou FB: @villagedechemy ou panneau d'informations et IntraMuros

Rappel des travaux qui seront réalisés en 2024



- la poursuite de l'aménagement du poumon vert : pose de jeux
- L'installation de la vidéo protection, tout au moins une partie du projet global
- Des travaux de voirie
- La réfection des pignons de la mairie et du chéneau de façade
- L'élagage d'arbres dans la commune et l'abattage du frêne allée des violettes ainsi que d'un arbre près du 1000 clubs



COLLECTE DES DECHETS

Ce début d'année 2024 a connu un changement important au niveau de la collecte des déchets.

Ces premières semaines permettent aux services déchets de l'intercommunalité et aux élus de prendre en compte les ajustements à faire.

Rappel des changements :

- 3 bacs de déchets (Bac gris, bac jaune et bac vert) ;
- Seuls les bacs sont collectés ;
- Un seul jour de collecte **LE MERCREDI POUR CHEMY**—Mettre les bacs le soir ou avant 6h le matin.

Une application est à disposition : « mes déchets pévèle carembault ».

A l'étude par les élus et services de la Pévèle Carembault :

- L'inversion des collectes, bac gris et bac jaune ;
- La récupération des branchages par la mise à disposition de benne ou l'aide à l'achat pour les communes de broyeurs.

Nous rappelons qu'il y a de multiples solutions pour diminuer le tonnage de pelouse mis à la collecte : mulching, compostage, gestion différenciée des espaces verts, etc...

Ex : LE COMPOSTAGE :

Depuis de nombreuses années des composteurs sont fournis gratuitement, sous réserve de participer à une formation compostage. 16 formations entre mars et juin ont été proposées en 2023.

*L'objectif est de **valoriser les déchets alimentaires et déchets verts** qui le peuvent afin de **réduire les tonnages collectés** en déchets verts et en ordures ménagères. L'intérêt du compostage est également **d'obtenir un engrais naturel, de qualité et gratuit** qui permet **d'enrichir la terre** de son jardin.*

Le planning des formations 2024 vous sera communiqué dès réception.

Objectifs : répondre à la réglementation imposée pour la protection de l'environnement et réguler le coût financier des traitements (taxes) en forte augmentation.

Cette démarche mise en œuvre a permis de baisser pour 2024, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 17.50 % à 16.15 %.

